

Vendredi, 22 mars 1918.

PRIÈRES.

Les pétitions suivantes sont présentées séparément et déposées sur le bureau :—

Par M. Morphy,—la pétition de la *Canadian Northern Ontario Railway Company* ;
et la pétition de la *Toronto Niagara and Western Railway Company*.

M. l'Orateur de la Chambre communique à la Chambre la lettre suivante :—

BUREAU DU SECRÉTAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL DU CANADA,
OTTAWA, 22 mars 1918.

MONSIEUR,—J'ai l'honneur de vous informer que le Très Honorable Juge en chef du Canada, en qualité de député de Son Excellence le Gouverneur général, se rendra à la salle des séances du Sénat à 5.45 p.m., ce jour, pour donner la sanction royale à certains bills.

J'ai l'honneur d'être, monsieur,

Votre obéissant serviteur,

JAMES F. CROWDY,
Pour le Secrétaire du Gouverneur général.

A l'honorable
Orateur de la Chambre des Communes.

M. Maclean (Halifax), l'un des membres du Conseil privé du Roi, remet à M. l'Orateur un message de Son Excellence le Gouverneur général, et le dit message est lu par M. l'Orateur (tous les membres étant debout et découverts), et il est comme suit :—

DEVONSHIRE.

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des Communes le budget des sommes requises pour le service du Canada pour l'année expirant le 31 mars 1919, et conformément aux dispositions de l'Acte de l'Amérique Britannique du Nord, de 1867, il recommande ce budget à la Chambre des Communes. (*Document de la session, No 3.*)

HÔTEL DU GOUVERNEMENT,
OTTAWA, 22 mars 1918.

Sur motion de M. Maclean (Halifax), secondé par M. Reid (Grenville),
Ordonné, que les dits message et budget soient référés au comité des Subsidés.

M. Doherty propose, secondé par M. Ballantyne,—Que la Chambre se forme en comité général, lundi prochain, pour prendre en considération une certaine résolution à l'effet de nommer un surintendant des péniteciens, etc.